

S Pays de sainte Odile

éditorial



Nous avons fait le choix de faire fabriquer des sacs en raphia à Madagascar pour un prix extrêmement modique dans le cadre du commerce équitable, sacs qui font l'objet d'une distribution auprès des 7 700 foyers des 6 communes de la CCPO. Chaque famille pourra ainsi en bénéficier. Ces cabas en raphia sont très solides et entièrement biodégradables. Ensemble, nous réussirons à diminuer le plus rapidement possible l'usage des sacs en plastique polluants.

Le kit distribué à chaque famille comporte un autocollant « STOP PUB » que chacun est en droit d'apposer sur sa boîte aux lettres. Les courriers non adressés (publicité) représentent 40 kg/an/foyer. Quel gâchis dans tous les sens du terme ! Si nous arrivions à diminuer de 20 à 30 % les déchets occasionnés à cet effet, nous aurions fait acte de civisme ensemble, en respectant notre environnement.

La piste cyclable en site propre Obernai-Niedernai, sur un tracé de 1,85 km le long de l'Ehn, sera opérationnelle au printemps. Cette structure s'inscrit dans le maillage des pistes et itinéraires cyclables de notre territoire pour promouvoir encore plus l'usage du vélo.

Un concours d'architectes pour l'équipement nautique intercommunal est lancé. Le jury arrêtera avant l'été 2006 le projet retenu, 3 cabinets d'architecture ayant été sélectionnés dans le cadre de ce concours.

Bien cordialement,

Bernard Fischer
Président
de la Communauté de Communes
du Pays de Sainte Odile



Équipement nautique : le projet suit son cours

Alors que l'année 2005 a été consacrée à l'élaboration d'un programme technique et fonctionnel ainsi qu'au lancement du concours d'architecture, 2006 verra la désignation du cabinet d'architectes chargé de concevoir le nouvel équipement nautique intercommunal. Il sera sélectionné dans le cadre d'un appel d'offres européen et devra remettre un premier projet au cours du mois de juin.

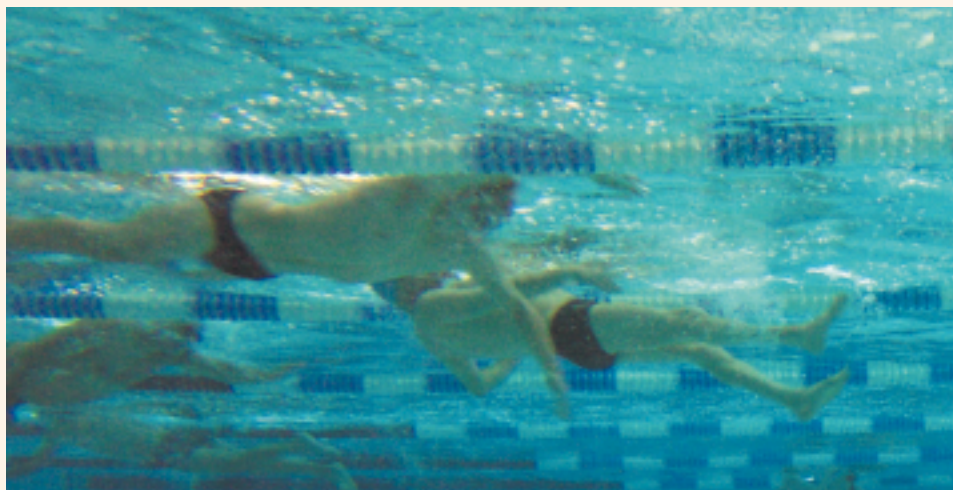
Durant l'année passée, les élus et les techniciens de la CCPO, avec l'appui du Cabinet Amex, se sont largement mobilisés autour du projet d'équipement nautique intercommunal. Ce projet structurant pour l'ensemble du territoire, destiné à répondre aux besoins des habitants, associations et scolaires du Pays, ainsi qu'aux attentes d'une clientèle de passage de plus en plus exigeante, a avancé à grands pas. En 2005, une étape importante a été franchie avec l'élaboration d'un programme fonctionnel et technique.

En quelque 200 pages, ce programme présente les objectifs de ce nouvel équipement

(publics visés, fréquentation, etc.), les périodes d'exploitation, le budget prévisionnel, le site d'implantation.

Il détaille les attentes de la collectivité en matière d'équipements (nombre, taille, nature des différents bassins, aménagements complémentaires de détente et de soins du corps, aménagements extérieurs, locaux techniques, etc.), ainsi que leurs liaisons fonctionnelles.

Il expose également les différentes prescriptions techniques et réglementaires se rapportant au site et à ce type d'équipements.





Le futur équipement nautique intercommunal sera implanté entre l'actuelle piscine couverte et la caserne des pompiers, à l'arrière du terrain de football, sur des terrains cédés par la Ville d'Obernai à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

En bref

- Superficie totale : 22 500 à 23 000 m².
- 1 100 m² de plan d'eau dont 250 m² de plan d'eau de plein air.
- Budget prévisionnel : 11 millions d'€ H.T. de travaux.
- Début des travaux : 2007.

Partie intérieure

- Un bassin de nage de 25 m x 21 m, comportant 8 couloirs et d'une profondeur variant de 1,10 à 2 m, avec des gradins pouvant accueillir 200 spectateurs.
- Un bassin d'initiation et d'activités de 15 x 15 m d'une profondeur variant de 0,80 m à 1,30 m.
- Un bassin de « loisirs, bien-être » de 250 m² d'une profondeur variant de 0,80 m à 1,10 m.
- Un bassin petite enfance « Pataugeoire (30 m²) et lagune de jeu (70 m²) » - profondeur variant de 0,20 m à 0,80 m.
- Un espace soins du corps de 700 m² comprenant saunas, hammams, salles de massages, salles de soins du corps, salle UV automatisée, salles de détente thématiques, tepidarium, spas individuels et collectif, bassin d'eau froide, espace cardio training.

Partie Extérieure

- Un bassin « ludique » extérieur de 250 m²,
- Un « Pentagliss » extérieur (6 pistes),
- Une « Boule à vagues »,
- Une plate forme de jeux d'arrosage extérieur,
- Une aire de jeux pour enfants, un terrain de beach volley,
- Un Espace Balnéo extérieur comprenant notamment : un bassin zen.

Pour chaque espace du futur stade nautique (bassins, vestiaires, espace détente et remise en forme, équipements ludiques, etc.), une fiche détaille les surfaces à y consacrer et les matériaux à utiliser. Électricité, éclairage, chauffage, ventilation, etc. sont également abordés minutieusement.

Intégration paysagère et développement durable

La Communauté de Commune a souhaité que ce nouvel équipement s'intègre parfaitement à son environnement paysager et qu'il s'inscrive dans sa démarche globale de développement durable et de protection de l'environnement. Ainsi, par exemple, les futurs concepteurs devront proposer un système de récupération de l'eau de pluie destinée à arroser les espaces extérieurs ou prévoir des panneaux solaires pour la production d'énergie.

Le programme technique a été approuvé par le Conseil de Communauté durant l'été 2005. Un appel d'offre a été lancé sur la base de ce document afin de désigner le concepteur de l'équipement nautique.

Un jury composé d'élus (les 6 maires des communes membres de la CCPO), des représentants des maîtres d'œuvre et de personnalités qualifiées, est chargé de procéder à la sélection.

Au mois de décembre 2005, une première étape a consisté à sélectionner trois cabinets d'architecture parmi les 22 équipes ayant répondu à l'appel d'offres européen. Ces trois candidats doivent désormais proposer un projet pour le mois de juin. Le lauréat du concours sera désigné en juin prochain. Le début des travaux est prévu pour 2007.

Extrait du programme technique et fonctionnel

5. TABLEAU RECAPITULATIF DES SURFACES

Le futur équipement de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile peut être décomposé en grands espaces, qui sont eux-mêmes composés de zones secondaires avec chacune leurs particularités que ce soit au niveau de l'usage, de la fonction, ou d'un point de vue technique (cf. fiche).

ESPACES PRINCIPAUX	SU (1)	SDO (2)
ESPACES INTÉRIEURS	4 966	5 283
ACCUEIL ET SERVICES AUX USAGES	181	181
ANNEXES BAIGNEURS	585	714
HALL BASSIN INTÉRIEUR	2 668	2 668
ADMINISTRATION ET SERVICES PERSONNELS	158	200
ESPACES SOIN DU CORPS	624	606
ESPACE RESTAURATION (EN OPTION)	200	240
LOCAUX TECHNIQUES	640	594
ESPACES EXTÉRIEURS	16 620	16 660
ESPACE D'ACTIVITÉS (bassin, plage, jeux...)	1 180	1 180
SOINS DU CORPS EXTÉRIEURS (pâlage, pédane)	340	340
ANNEXES DE SERVICES (parkings, parkings, cours de services, dégarages, solariums, spas, jeux enfants...)	14 900	14 900
TOTAL GÉNÉRAL	21 586	21 703
TOTAL GÉNÉRAL avec emprise bâtiment		21 855

1 : Surface utile
2 : Surface dans l'ouvrage (circulations + cloisons)

Programme fonctionnel et technique « complexe aquatique »

Juin 2005

Traitement des déchets : des animations pour sensibiliser les jeunes citoyens



La Communauté de Communes réalise chaque année des animations dans les écoles afin de sensibiliser les élèves au problème du traitement des déchets. Ces actions permettent d'éduquer les enfants à la protection de l'environnement pour qu'ils puissent agir comme des citoyens responsables, conscients des enjeux liés au devenir de la planète.

Une animation pour chaque école primaire

Réalisées par l'Ambassadrice du tri de la CCPO, M^{lle} Valérie Heyd, ces animations sont proposées à toutes les écoles primaires de la Communauté de Communes. Elles s'adressent aux enfants du cycle 3 (CE 2, CM 1, CM 2). Le projet d'animation est envoyé en début d'année scolaire à tous les directeurs d'école, ils sont libres de choisir d'accueillir ou non l'animation dans leurs classes.

Découvrir le monde des déchets

Cette action se divise en 7 interventions, totalisant 8 heures d'animation. Les interventions durent une ou deux heures et chacune traite d'une thématique différente. Ainsi, les enfants peuvent découvrir : les déchets dans l'histoire, les compétences de la Communauté de Communes, le tri et le recyclage des emballages, le recyclage du verre et le compostage, le devenir de nos ordures ménagères, les déchèteries, les pollutions liées aux déchets ainsi que le développement durable. L'objectif est de faire découvrir à ces jeunes citoyens l'ensemble de la

problématique des déchets (quantité, nocivités, pollutions, etc.) et les consignes de tri. Afin de rendre les animations ludiques, Valérie Heyd utilise des fiches à trous que les élèves remplissent avec les informations importantes. Toutes les fiches réunies constituent un dossier pour l'élève. De nombreux supports (présentations dynamiques, cassettes vidéos, DVD, visites de site, etc.) sont également utilisés.

Des élèves très intéressés

Depuis le mois de septembre 2005, Valérie Heyd a réalisé près de 18 interventions dans les classes de CM 1/CM 2 de l'école élémentaire Freppel à Obernai ainsi que dans les classes de CM 1/CM 2 et CE 1 de l'école élémentaire de Meistratzheim, soit 130 élèves sensibilisés. Les élèves manifestent beaucoup d'intérêt pour ces animations. Ils sont très curieux et participent activement au déroulement de chaque séance. L'animation se conclut par un geste symbolique fort : l'engagement de la classe à agir pour l'environnement en mettant en place le tri dans la classe ou en participant à un nettoyage de printemps.



Début des travaux de la piste cyclable Obernai-Niedernai

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable reliant Obernai à Niedernai ont débuté à la fin de l'année 2005.

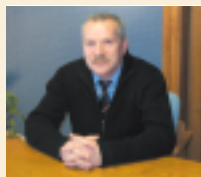
Le tracé

Sur la partie Obernoise, le tracé (1,85 km) emprunte un chemin rural qui longe l'Ehn à partir de la traversée du boulevard de l'Europe et dans la continuité de la piste existante qui jouxte le COSEC. Il longe l'Ehn en passant derrière le magasin « La Halle aux Chaussures » puis en suivant les abords du lotissement « Europe Sud ». Il longe ensuite l'aire de jeux jusqu'à la fin du lotissement (environ 1 km). Une passerelle permettra aux utilisateurs de franchir la rivière et de se retrouver sur le ban communal de Niedernai. La poursuite du cheminement s'effectue le long du bassin d'orage. En site propre depuis le début, l'itinéraire se poursuit par une partie mixte au niveau du moulin de Niedernai. Il franchit la VRPV par le biais d'un tunnel pour rejoindre la RN 422 au niveau de l'entrée ouest de Niedernai.

Les travaux

En été 2005, des travaux de renforcement de berges ont été effectués par le SIVOM du Bassin de l'Ehn pour en assurer la stabilité avant tout terrassement. Un décaissement permettra la réalisation du corps de chaussée avec la mise en place de matériaux recyclés posés sur un textile anti-contaminant. Ce textile protège le matériau d'apport des remontées d'eau et des fines particules du terrain naturel. Une couche de base sera réalisée en gravier concassé puis celle de roulement en béton bitumineux. Des travaux annexes seront nécessaires le long du tracé comme la pose de petits murs de soutènement, les déposes et reposes de clôtures séparatives, des plantations. Afin de traverser l'Ehn, une passerelle sera posée au niveau du radier de la rivière. L'hiver 2005, a vu les premiers coups de pelles de décapage de terre végétale, les travaux devraient s'achever en juin.





M. A. Weber, maire de Meistratzheim

Depuis 2004, avec l'achèvement de son aménagement, la place de la mairie de Meistratzheim offre un nouveau visage, plus convivial et attractif. Elle se trouve à l'emplacement de la cour de récréation lorsque la classe se faisait encore dans l'ancienne école des filles et dans les salles de la mairie (jusqu'en 1998) et d'un terrain qui accueillait une vieille grange et une petite maison à colombages, parcelle que la commune a réussi à acquérir. En aménageant cette place, le Maire, André Weber, a souhaité créer une ouverture sur le centre du village et c'est chose faite.

Subventionné pour partie par le Conseil Général, le projet a pu être réalisé par la commune. C'est à la fois un parking et lieu de convivialité où l'on peut se reposer sur des bancs à l'ombre d'un marronnier octogénaire et d'un tilleul un peu moins âgé qui confèrent tout son cachet à l'endroit. Une autre caractéristique de la

Meistratzheim : un nouvel écrin pour la mairie

place réside dans son puits découvert lors des travaux. Il avait été comblé et recouvert d'une dalle vitrée.

Le désir d'authenticité s'est traduit par l'utilisation de matériaux traditionnels tels que le grès des Vosges, le pavage de style rustique et le choix des lampadaires. L'écusson du village apparaît sur le mur du fond. Des espaces verts ont également été aménagés. Les murets en pierre de taille ont été conservés, surmontés de leurs grilles, ils évoquent l'ancienne entrée de la cour. Il faut souligner que la mise en lumière de l'ensemble est remarquable. On s'en aperçoit bien dès la tombée du jour.

Dans la continuité de ces travaux, la réfection de la façade de la mairie a été entreprise : nouveaux volets, nouvel escalier avec un accès pour les handicapés et coup de peinture. Le bâtiment datant de 1826 est réellement mis en valeur avec sa place rénovée. Par la même occasion, la façade de l'ancienne école des filles a aussi été rafraîchie.

De l'avis général, cette place est une belle réussite. Elle a trouvé sa véritable vocation et fait partie intégrante du centre du village.



Les sentiers de découverte affichent complet !

Les 7 péchés capiteux des vignerons de Bernardswiller, de la pierre à la vigne, Krautergersheim : pays de la choucroute, découvertes des saveurs du terroir à Meistratzheim, découverte rurale à Nierdernai, autant de noms évocateurs, pour les circuits de découverte du Pays de Sainte Odile qui ont été organisés par l'Office du Tourisme d'Obernai durant la période estivale. Lors de leur mise en place, l'objectif était de profiter de la forte attractivité touristique de la Ville d'Obernai pour en faire profiter l'ensemble du Pays et proposer des parcours originaux aux touristes de passage ou aux habitants du secteur. Cet été, toutes ces balades ont affiché complet, il a même fallu refuser du monde ! Plusieurs centaines de visiteurs ont ainsi parcouru les communes du Pays de Sainte-Odile, allant à la rencontre des producteurs et des artisans locaux. Une belle réussite pour cette initiative originale qui sera reconduite dès l'été 2006. Avis aux amateurs !

L'annuaire de la CCPO est paru

L'édition 2006 de l'annuaire intercommunal du Pays de Sainte Odile vient de paraître. Vous y trouverez de nombreuses adresses utiles : services publics, commerces, artisans locaux, médecins, etc., ainsi qu'une présentation de chaque commune membre et des différentes actions



initiées par la CCPO. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer au siège de la CCPO au 38 rue du Maréchal Koenig à Obernai.

Initiative

Un « kit » développement durable pour chaque foyer de la CCPO

En juin dernier, la CCPO a adopté son Plan Intercommunal de Développement Durable dont l'un des principaux enjeux réside dans la réduction des déchets à la source. La distribution d'un « Kit » développement durable aux 7 700 foyers du territoire s'inscrit dans cette démarche. Du 6 février au 3 mars 2006, cinq ambassadrices ont sillonné les communes pour distribuer un kit composé d'un cabas en raphia (fabriqué à Madagascar dans le cadre d'une filière de commerce équitable), d'un autocollant Stop Pub et d'un livret sur l'éco-consommation réalisé par la Chambre de Consommation d'Alsace et les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du

Le « kit » développement durable est remis aux habitants par les distributrices de la CCPO.

Haut-Rhin. À chaque élément du kit, un objectif précis :

- Le cabas en raphia permet de réduire la quantité de sacs plastiques utilisés pour transporter les courses (chaque année, 18 milliards de sacs plastiques sont distribués en France, soit 520 sacs à la seconde, générant 72 000 tonnes de déchets),
- L'autocollant Stop Pub vise à limiter la quantité de publicités déposée dans les boîtes aux lettres (40 kg par an et par foyer),
- Le livret sur l'éco-consommation vous informe sur les multiples solutions qui existent pour réduire vos déchets. Cette action innovante a été initiée afin que chaque habitant prenne conscience que, par des gestes simples et quotidiens, il peut contribuer à la protection de son environnement.

Pratique : en cas d'absence lors de la distribution, un coupon laissé dans la boîte aux lettres, permet de récupérer un kit à la Communauté de Communes à Obernai.



+



+

